



**HAL**  
open science

## L'insertion linguistique par le bénévolat ?

Hélène Bertheleu, Anna Perraudin

► **To cite this version:**

Hélène Bertheleu, Anna Perraudin. L'insertion linguistique par le bénévolat ? . Recherches en Didactique des Langues et Cultures - Les Cahiers de l'Acedle, 2023, 21-1, 10.4000/rdlc.12071 . hal-04379764

**HAL Id: hal-04379764**

**<https://hal.science/hal-04379764>**

Submitted on 9 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# L'insertion linguistique par le bénévolat ?

Trajectoires d'exilés au sein d'associations à Nantes

*Linguistic integration through volunteering? Trajectories of exiles within associations in Nantes*

Hélène Bertheleu et Anna Perraudin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rdlc/12071>

ISSN : 1958-5772

### Éditeur

ACEDLE

Ce document vous est offert par Université de Tours



### Référence électronique

Hélène Bertheleu et Anna Perraudin, « L'insertion linguistique par le bénévolat ? », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 21-1 | 2023, mis en ligne le 15 avril 2023, consulté le 09 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/12071> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdlc.12071>

---



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

**BERTHELEU Hélène**  
**PERRAUDIN Anna**

Hélène Bertheleu est enseignante-chercheuse en sociologie à l'Université de Tours et au Laboratoire CNRS 7324 CITERES, équipe CoST. Elle est habilitée à diriger des recherches et étudie depuis vingt ans les migrations, les relations interethniques et les politiques dites d'intégration en France et au Canada. Elle est affiliée à l'Institut Convergence Migrations et co-dirige la collection Migrations aux Presses Universitaires François Rabelais (PUFR).

Anna Perraudin est sociologue, chargée de recherche au CNRS, membre du laboratoire CITERES, associée à l'URMIS et affiliée à l'Institut Convergence Migrations. Elle est membre du comité éditorial des Presses Universitaires François Rabelais (PUFR). Elle a publié récemment *Esquiver les frontières* en 2018, aux Presses Universitaires de Rennes.

### **Résumé**

Interrogées dans le cadre d'une enquête sociologique sur le bénévolat réalisée à Nantes, en 2020, les personnes exilées mettent en avant leur intérêt pour la pratique du français dans leur engagement associatif. Cette préoccupation renvoie par ailleurs à l'insistance des politiques migratoires récentes sur les dispositifs d'apprentissage linguistiques, et invite à interroger les liens complexes entre maîtrise de la langue et intégration. Cet article se base sur des entretiens et observations réalisés auprès de bénévoles exilés dans trois associations nantaises, avec une approche qualitative, attentive aux trajectoires migratoires, sociales, administratives des enquêtés. Dans un premier temps, le bénévolat peut apparaître comme un moment privilégié d'insertion linguistique et professionnelle. Mais les limites de cette tactique apparaissent, dans un second temps. La nécessité d'avoir recours au bénévolat souligne en effet en creux les difficultés générées par les contraintes administratives et le dispositif d'insertion qui, dans une injonction contradictoire, exigent une intégration rapide tout en empêchant d'accéder aux ressources du travail et à ses formes de socialisation.

### **Mots clés**

Bénévolat associatif ; migration ; langue ; intégration ; statut administratif.

### **Titre en anglais:**

Linguistic integration through volunteering? Trajectories of exiles within associations in Nantes

### **Abstract**

In a sociological survey on volunteering conducted in Nantes in 2020, individuals living in exile emphasized their interest in practicing French in their associative work. This concern reminds us of the insistence of recent migratory policies on language learning mechanisms, and invites us to question the complex links between language proficiency and integration. This article is based on interviews and observations of exiled volunteers in three associations in Nantes, with a qualitative approach, attentive to the migratory, social and administrative trajectories of the respondents. At first, volunteering may appear to be a privileged moment of linguistic and professional integration. But the limits of this tactic later emerge. The need to resort to volunteering underlines the difficulties generated by the administrative constraints and the integration system, which in a contradictory injunction, require rapid integration while preventing access to the resources of work and its forms of socialization.

### **Key words**

Volunteering; migration; language; integration; administrative status

« Grâce à l'association, en fait, je connais maintenant beaucoup de fruits, le nom de beaucoup de fruits, de légumes qui ne sont pas chez nous.

*[Être bénévole], ça t'a aidé pour la langue française ?*

Ouais, ça m'a aidé pour la langue française parce que déjà je parlais la langue française, mais m'améliorer aussi parce qu'il y a des expressions, quand ils disent, je leur demande : « ça c'est quoi, ça c'est quoi, pourquoi on dit ça, pourquoi on dit pas ça ? » tu vois... Et chez nous, on dit pas forcément les expressions de politesse : « s'il vous plaît, faites ça, faites ça ». Dans notre langue, on le fait, mais en français, on n'a pas l'habitude de le faire. Et là maintenant, c'est devenu une habitude pour moi. « S'il vous plaît », « est-ce ? », « s'il vous plaît, prenez place », tout ça. C'est devenu maintenant une habitude pour moi. Donc, tout ça, ça fait partie de la phase d'intégration.

*C'est important pour toi ?*

Ouais, bien sûr. Parce que les gens si tu ne dis pas « s'il vous plaît », ils ne sont pas contents, ils ne sont pas gentils avec toi ». (Moussa, 23 ans, Guinéen, bénévole au Secours populaire).

Depuis quelques années, des associations voient affluer des bénévoles étrangers, souvent arrivés depuis peu en France. Moussa est l'un d'entre eux. Interrogé sur ce que lui apporte le bénévolat, il évoque les bénéfices de cet engagement pour son apprentissage de la langue française, qu'il parlait déjà mais qu'il peut ainsi améliorer. Il apprécie de pouvoir élargir son vocabulaire en intégrant des mots utiles dans son nouveau quotidien ; il se familiarise avec les codes sociaux et les normes de comportements, avec les expressions de politesse. Il s'entraîne jusqu'à ce que les expressions usuelles dans les interactions deviennent « une habitude » comme il le souligne. Cependant, derrière sa volonté d'adaptation pointe aussi l'ombre d'un risque qu'il veut éviter, celui du rejet. Il estime qu'il n'a pas de droit à l'erreur. Le souci d'être précis et de faire preuve de correction linguistique masque des enjeux plus importants, et signale des processus que nous souhaitons décrire dans ce qui suit.

Cet entretien est tiré d'une enquête sociologique menée à Nantes en 2020 auprès d'exilés bénévoles. La plupart mentionnent un lien entre leur engagement bénévole et la pratique du français. Quelle est la part du souci d'améliorer le français dans les motivations pour devenir bénévoles ? Ces raisons d'agir varient-elles en fonction des profils sociologiques des exilés, en fonction également de la pluralité des missions et des espaces associatifs ? Que disent-elles des blocages et contraintes rencontrés ailleurs, dans la recherche d'emploi notamment ? On peut s'interroger : dans quelle mesure la situation de nouveaux-venus, arrivés en France récemment, maîtrisant peu la langue et les codes du pays, est-elle propice au développement d'une forme spécifique de bénévolat ? Cette réflexion sera replacée dans le cadre d'une politique française d'intégration focalisée, depuis les années 2000, sur les incitations à maîtriser la langue française.

Les travaux sociologiques sur le bénévolat montrent qu'on connaît assez mal les raisons pour lesquelles certaines personnes y consacrent du temps, pendant que d'autres au contraire préfèrent rester à l'écart (Mazeaud & Talpin, 2010). On repère souvent différents registres de justification de l'engagement : le *devoir civique* et la volonté de faire vivre, par des actions concrètes, la justice ou la démocratie ; *l'intérêt personnel* avec l'espoir de voir s'améliorer sa propre situation en aidant les autres, en 'donnant de sa personne' ; *la sociabilité* et l'envie de tisser des relations sociales, de trouver sa place à l'intérieur d'un groupe de bénévoles ; et enfin *l'enrichissement cognitif*, avec le besoin de développer ses connaissances, d'apprendre et de s'enrichir. Ces motifs, que l'on retrouve régulièrement, constituent un cadre normatif partagé et mentionné par les bénévoles (Nicourd, 2007 ; Mazeaud & Talpin, 2010), mais aussi par les

leaders associatifs, les institutions ou les médias. Cependant, dans les récits recueillis auprès des exilés, on entend aussi des raisons singulières, en réponse à une situation qui leur est propre.

L'hypothèse développée dans cet article est celle d'une porosité entre plusieurs registres d'engagement, pourtant bien distincts, venant nourrir les dispositions au bénévolat. Acquérir des compétences linguistiques, rompre l'isolement social, consolider un projet professionnel, répondre à l'injonction à l'intégration : ces différentes visées construisent les raisons d'agir des personnes que nous avons rencontrées. Pour y accéder, nous avons voulu comprendre leur itinéraire. Nous ne pouvions pas nous contenter de l'argument habituel du « désir d'être utile ». Il nous fallait connaître leur parcours passé, leur trajectoire sociale, et les circonstances qui les ont finalement amenés à rejoindre le monde associatif. « La pratique bénévole est toujours le produit d'un ajustement entre une histoire personnelle et le cadre associatif dans laquelle elle se déroule » (Havard Duclos et Nicourd, 2005 : 61). Les épreuves rencontrées, les vulnérabilités accumulées peuvent-elles, à certains égards, se convertir en sources d'engagement ? Dans quelle mesure l'accompagnement social à leur arrivée en France, puis dans les mois qui suivent, favorise-t-il une forme d'insertion par le bénévolat ?

L'article est organisé en deux parties. La première livre les modalités de l'enquête et la perspective socio-anthropologique adoptée, puis elle aborde la place que prend l'apprentissage linguistique dans les pratiques bénévoles des personnes rencontrées. On verra d'une part combien l'acquisition de ces compétences linguistiques est imbriquée dans plusieurs autres visées interdépendantes. On constatera, d'autre part, que les situations linguistiques sont très variées, certains se voyant sollicités, du fait de leur bonne maîtrise de la langue, pour des missions bénévoles d'interprétariat, devenant aidants après avoir été d'abord aidés. Dans une deuxième partie, le propos montrera les limites de l'accompagnement social par le bénévolat pendant cette période paradoxale, qui dure parfois, d'insertion professionnelle empêchée par l'interdiction de travailler que rencontrent notamment les demandeurs d'asile et les personnes en situation irrégulière. On abordera enfin le poids de l'injonction à l'intégration, qui incite les personnes à s'engager, de façon parfois intense, dans des tâches bénévoles, dans l'espoir d'être reconnues et d'apparaître méritantes.

## **1. Devenir bénévole pour mieux « parler français » ?**

Mais avant d'aller plus loin, comment nommer celles et ceux que nous avons rencontrés ? Bénévoles migrants ? Bénévoles ayant connu une expérience de migration ? Migrants engagés dans le bénévolat ? Aucune de ces expressions n'est satisfaisante, car elles sont réductrices et masquent des situations très variées. Variées quant au bénévolat, qui constitue pour certains un engagement fort tandis que pour d'autres ce n'est qu'une activité transitoire, en attendant un emploi stable ; variées quant à l'expérience de la migration, qui constitue pour les uns un souvenir tragique, pour les autres une volonté de s'en sortir, pour d'autres enfin, une solution de fuite, sans alternative. Ces expressions sont peu adéquates, car elles tendent à réduire les personnes à une ou deux caractéristiques qui nous intéressent ici, leur vécu migratoire d'une part, et leur engagement, d'autre part. Leurs trajectoires sont en réalité beaucoup plus riches et complexes que ce que l'enquête souligne ici de leurs vies.

### **1.1 Une approche sociologique du bénévolat des exilés**

La recherche s'appuie sur une enquête qualitative menée durant une année, à Nantes, à partir d'entretiens et d'observations, avec pour objectif de saisir des trajectoires migratoires, sociales, professionnelles, et surtout de comprendre le sens que les personnes donnent à leurs actions bénévoles. Nous avons réalisé vingt-huit entretiens : dix-neuf avec des bénévoles ayant une expérience de migration, et neuf avec des responsables associatifs ou municipaux, pour connaître les politiques locales et le fonctionnement des

associations. Les personnes enquêtées proviennent d'une grande diversité de pays : quatorze sont originaires d'Afrique (sept pays), dont cinq de Guinée ; les cinq autres viennent du Moyen-Orient. La plupart sont de jeunes hommes arrivés en France depuis peu — moins de deux ans pour plus de la moitié d'entre eux.

Leurs statuts administratifs varient : personnes réfugiées, en demande d'asile, en situation régulière ou irrégulière. Les uns<sup>1</sup> ont une situation stable et donnant accès au marché de l'emploi (réfugiés et régularisés), les autres sont dans une situation instable, d'attente, avec un accès impossible, ou très limité, au marché de l'emploi.

Parmi les enquêtés, une majorité s'exprimait peu en français, à leur arrivée dans le pays, tandis que d'autres le maîtrisaient. Ces compétences linguistiques variées sont à mettre en rapport avec l'évolution des migrations en France. Alors que les immigrants proviennent encore majoritairement des anciennes colonies, on constate une grande diversité des pays d'origine des réfugiés et demandeurs d'asile. Certains parcours migratoires sont singuliers comme pour ces Syriens ou Irakiens, pris en charge par la France dans le cadre de politiques de gestion des réfugiés décidées au niveau international<sup>2</sup> (les « réinstallés »). D'autres viennent de pays non francophones (Ghana, Gambie) et décident d'interrompre leur parcours migratoire en France, dissuadés par les difficultés à rejoindre le territoire britannique ou rassurés par le soutien de compatriotes déjà installés. Certains proviennent bien d'anciennes zones francophones, comme le Mali ou la Guinée, mais ont un faible niveau d'étude et n'ont pas été scolarisés en français. Ceux qui parlent déjà très bien français sont souvent des personnes qui ont fait des études et appartenaient aux classes moyennes ou supérieures de leur société. Une partie d'entre elles travaillaient d'ailleurs en français avant de devoir quitter leur emploi et leur pays.

## 1.2. Des associations qui accompagnent et orientent les nouveaux-venus

Le bénévolat et le champ associatif ont beaucoup évolué ces dernières décennies (Bernardeau, Moreau & Hely, 2007)<sup>3</sup>. La sociologie souligne de plus en plus de proximité entre la pratique bénévole et le monde du travail. Ainsi, certaines associations élaborent une véritable stratégie de recrutement des bénévoles afin de mieux « ajuster l'offre de bénévolat à leurs besoins » (Demoustier, 2002 : 107). Par ailleurs, la baisse des subventions publiques pousse des associations de plus en plus mises en concurrence à devoir sans cesse « innover » pour continuer à exister. Dans ce contexte tendu, de nombreuses associations cherchent à renouveler leurs pratiques.

C'est le cas de l'association Empowernantes<sup>4</sup>, partenaire de la municipalité de Nantes pour cette recherche, avec qui nous avons travaillé de façon privilégiée. Comme son nom l'indique, cette association cherche à développer le pouvoir d'agir des personnes au sein d'une société où, selon le site de l'association, « chacun a conscience de sa capacité à influencer positivement soi-même et son entourage ; une société dans laquelle on ne juge pas mais dans laquelle on apprend à vivre ensemble ». On y distingue deux activités principales. La première vise à développer un « bénévolat à la carte », et

---

<sup>1</sup> Nous poursuivons le récit de cette enquête en privilégiant le masculin parce que nous avons rencontré surtout des hommes.

<sup>2</sup> Selon l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), la réinstallation consiste à transférer des réfugiés d'un pays d'asile à un autre État qui a accepté de les admettre et de leur accorder à terme une résidence permanente. Cette protection des réfugiés est mise en place dès le pays d'origine ou le pays frontalier où la personne a pu fuir. Très peu de réfugiés en bénéficient (à peine 1 % des réfugiés dans le monde).

<sup>3</sup> A cet égard, l'association Empowernantes développe au contraire une philosophie du bénévolat sans prérequis de compétence.

<sup>4</sup> L'association comprend deux salarié.es et plusieurs jeunes volontaires en service civique.

consiste à faire de l'association une plateforme intermédiaire entre des bénévoles désirant s'engager ponctuellement et des associations ayant besoin de bénévoles pour réaliser des actions. Les associations partenaires sont variées (Ressourcerie, Secours Populaire, Banque Alimentaire, Galerie du Zéro déchet, Fédération des Amis de l'Erdre, etc.), ainsi que les actions : tri alimentaire et confection de colis, ensachage de farine, fabrication de mobilier, nettoyage de locaux, décoration d'un terrain de basket, jardinage, compostage, atelier d'écriture, mais aussi pose de lino, arrachage de plantes invasives, etc.<sup>5</sup>. Selon Léa, salariée d'Empowernantes, le défi est de toucher des personnes « en difficulté pour accéder au bénévolat » pour des raisons diverses : parce qu'elles ne parlent pas la langue, sont en situation de handicap ou ont des problèmes d'addiction<sup>6</sup>. La seconde activité, Solingua, organise l'entraide entre des interprètes bénévoles et des associations ayant besoin d'eux pour réaliser des traductions, dans un cadre toutefois limité, non institutionnel et peu intrusif, de façon à ne pas se retrouver sur le terrain des interprètes professionnels – pour un rendez-vous avec la mission locale, par exemple.

Nous avons rencontré des réfugiés et demandeurs d'asile au sein de deux autres univers-bénévoles, comme le Secours Populaire, association plus classique, avec un bénévolat régulier, motivé par une cause bien définie qu'est l'entraide et la confection de «colis alimentaires», et L'Autre Cantine, collectif militant devenu une association suite à l'occupation d'un square par des exilés, pendant plusieurs semaines. Depuis 2018, des volontaires collectent de la nourriture, cuisinent et servent chaque soir un repas chaud à environ 350 personnes. L'association revendique une organisation informelle et les principes de l'autogestion, en tant que « cuisine militante des solidarités<sup>7</sup> ». Si ces trois milieux associatifs et militants sont très différents à plusieurs égards, nous n'avons pas repéré de rupture nette entre les profils de bénévoles que nous y avons rencontrés.

### 1.3. Déclassement social, compétences linguistiques et engagement bénévole

La plupart des personnes rencontrées vivent un fort déclassement social, en partie dû à la migration. La plupart ont quitté leur pays du fait de conditions de vie devenues trop difficiles. Ainsi le déclassement social a souvent commencé dans le pays d'origine, perturbé par les conflits ou la guerre, et s'est accentué dans le pays d'accueil. La migration induit de s'adapter à un nouveau contexte socio-économique. Elle signifie « repartir à zéro », tenter de trouver un travail dans des conditions sociales et linguistiques très différentes, dans un pays où la formation reçue, les diplômes ou les anciennes qualifications ne sont pas reconnus, sans oublier les entraves liées à l'obtention de titres de séjour ouvrant le droit à travailler, pour celles et ceux qui en sont dépourvus.

Réfugié statutaire, demandeur d'asile, en attente de régularisation, débouté ou encore sans titre de séjour, ces statuts administratifs fort différents conditionnent les conditions d'existence. Par exemple, ceux qui ont été accueillis comme des réfugiés « réinstallés » connaissent une période de désorientation au départ, mais ils sont accueillis, accompagnés par les services sociaux et ont le droit de travailler. Leur situation est stable comparée à celle des demandeurs d'asile pris dans la longue attente d'une réponse administrative, empêchés de se projeter dans l'avenir. Plusieurs touchent alors une allocation spécifique<sup>8</sup> mais la somme accordée est maigre. Certains travaillent quelques heures sur le marché ou font la plonge certains soirs dans un restaurant. La sociologue Agnès Aubry souligne à propos des migrants que « leur exclusion de la citoyenneté dans le pays d'émigration précarise à bien des égards leur quotidien, et limite

---

<sup>5</sup> Source : site internet et page facebook d'Empowernantes, <https://www.benenova.fr/nantes>.

<sup>6</sup> Entretien avec la salariée de l'association.

<sup>7</sup> <https://www.helloasso.com/associations/l-autre-cantine>

<sup>8</sup> Il s'agit de l'« allocation pour demandeurs asile » (ADA) qui varie entre 200 et 400 euros, pour un adulte, selon sa situation.

fortement le champ de leurs possibles professionnels » (Aubry, 2019 : 147). Dans ces situations, les questions d'insertion professionnelle et de maîtrise de la langue sont étroitement imbriquées. Le bénévolat ne contribue pas au soutien financier de la personne ou de sa famille, mais beaucoup espèrent qu'il aidera à débloquer la situation.

Sofian a le statut de réfugié. Il a donc la possibilité de travailler mais éprouve des difficultés à obtenir un emploi. Une maîtrise insuffisante de la langue française l'empêche pour l'instant de chercher un travail, mais aussi, de passer son permis de conduire.

« *Donc tu cherches un emploi en menuiserie ?* Oui, mais j'ai pas trouvé encore. La mission locale m'aide pour ça, on verra. Pour cela j'ai besoin et nécessaire, une voiture. Mon permis... Moi je connais bien le conduire. Au Liban, 4 ans je conduis, mais je n'ai pas le permis (rire). Le code ici, 3000 questions. Quand je fais le test, je peux faire en langue arabe mais quand il y a l'examen je ne peux pas faire langue arabe. Par exemple quand il dit première sortie à droite, à gauche bon. Il y a beaucoup de questions... » (Sofian, 23 ans, Syrien).

Pour lui, pratiquer la langue est donc une motivation forte qui l'incite à s'engager dans le bénévolat. Pour Souleymane aussi, l'engagement bénévole offre un espace supplémentaire d'apprentissage de la langue, en complément des cours où l'apprentissage reste théorique.

« [Au CADA] Ils m'ont dit : après, tu comprends les choses... [...] *Au Mali, tu parlais déjà français ?* Non. Le français, je l'ai appris ici. La langue chez moi, c'est soninké. Avant de venir ici, je ne parlais pas... *Tu as suivi des cours de français ?* Oui, des cours de français, je le fais deux jours par semaine, je continue.... Parce que si on ne peut pas parler... Pour moi, l'écriture, pour écrire, pour lire... tout ça...ça vraiment ... mais ça va, on apprend un peu... ça passe. Parce qu'avant, je n'ai pas fait l'école » (Souleymane, 24 ans, Malien).

Cependant, lors de l'observation de deux « missions »<sup>9</sup> à La Ressourcerie où il était bénévole, nous avons pu remarquer que les interactions étaient faibles et que l'activité de tri exigeait peu d'échanges. Réserve, souvent en retrait, Souleymane rencontre plus de difficultés que certains de ses collègues qui, comme Wassim, ont été scolarisés dans leur pays d'origine.

« Mon objectif principal, c'est pour pratiquer la langue. Quand j'ai fait l'action au resto, y avait une femme gentille avec moi, c'était bien, on a parlé. Aussi à la collecte, j'ai dit bonjour, à force de pouvoir dire bonjour ça m'aide, avant je pouvais même pas dire, j'avais pas le courage. Avant je n'étais pas habitué, ça m'aide à aller plus vers les autres » (Wassim, 25 ans, Tchadien).

Wassim a commencé à apprendre le français, pendant un an, au cours de sa scolarité. Pour lui qui suit plusieurs cours de français dans la semaine depuis son arrivée en France, le bénévolat représente un moyen de pratiquer. Les occasions de rencontrer d'autres personnes sont rares, s'entraîner à parler en situation l'aide à dépasser sa timidité et à aller vers les autres.

---

<sup>9</sup> C'est le terme utilisé sur le site de l'association : le bénévole s'inscrit individuellement à une mission qui dure souvent deux heures.



Sofian apprécie aussi les occasions de contacts avec des Français que lui ouvre le bénévolat.

« Et aussi, quand il y a du bénévolat pour aller dans les entreprises, par exemple la dernière fois aller dans une grande entreprise pour préparer, partager quelque chose pour aller en magasin après, comment ça s'appelle je ne sais pas, mais, beaucoup de contacts avec les gens français. C'est bien pour moi, comme je t'ai dit hier, c'est la première raison principale qu'aujourd'hui je peux parler français (*avec fierté*) ! » (Sofian, 23 ans, Syrien).

C'est aussi le cas de Moussa, qui valorise le travail d'équipe, l'ambiance et les relations qu'il tisse au Secours Populaire :

« Vers 17h, j'étais content parce qu'on a partagé. Il y a une table, on prend du thé ensemble, ceux qui veulent du café prennent du café, ceux qui veulent prendre du thé, prennent du thé. On discute, il y a un petit jardin et puis les bénéficiaires qui viennent, on cause doucement, et puis je vois la tranquillité, partager aussi. Je me dis 'Ah, aujourd'hui je n'ai pas les papiers mais c'est une nouvelle vie qui commence pour moi.' » (Moussa, 23 ans, Guinéen).

La maîtrise de la langue du pays d'accueil est un enjeu essentiel pour l'organisation de leur vie sociale quotidienne, pour l'accès à l'emploi ou aux formations, ainsi que pour établir des relations sociales. Tous comprennent que l'activité bénévole va permettre de pratiquer la langue de façon plus intensive et vivante que lors des cours dispensés par l'association de FLE.

#### 1.4. Le cas particulier des bénévoles-interprètes : consolider un projet professionnel ?

Parmi ceux que nous avons rencontrés, plusieurs s'expriment déjà très bien en français. C'est le cas par exemple d'Adel. Sans titre de séjour, Adel est en France depuis 18 mois, mais il est actuellement inemployable, malgré un CV qui intéresse les employeurs, dit-il. En effet, il parle couramment les langues française et arabe, a fait des études supérieures, et a même exercé plusieurs années dans son pays comme interprète. Aujourd'hui, c'est son irrégularité administrative qui l'empêche d'accéder à l'emploi. L'activité bénévole lui permet alors de continuer à exercer ses compétences linguistiques, en attendant une improbable régularisation ; plus les mois passent, plus il désespère de trouver un emploi dans son domaine de compétences. Son témoignage rejoint celui de Samira, dont la situation personnelle est pourtant très différente. Jeune réfugiée irakienne venue avec ses parents, elle a pu reprendre sa scolarité en France et poursuivre des études de langues ; elle souhaite aujourd'hui devenir interprète professionnelle. Pour eux, l'engagement est pensé comme un tremplin et l'activité bénévole devient une passerelle vers la carrière professionnelle souhaitée (Pian, 2017 : 363). Le bénévolat vient combler un temps de pause forcée dans la vie professionnelle et contribue à renforcer l'expérience dans le domaine de compétences de la personne.

Ces expériences de bénévolat dans l'interprétariat ont donc une signification très différente de celles qui consistent à trier les objets à La Ressourcerie ou nettoyer les bords de la rivière. Loin du bénévolat « sans compétence » mis en avant par l'association Empowernantes, le bénévole devient au contraire un « aidant compétent » grâce à sa double compétence en français et dans une langue maternelle prisée dans l'intermédiation avec les autres migrants (arabe, tigrigna, farsi, lingala, etc...). Leurs services sont aussi appréciés des institutions publiques qui ne disposent pas de traducteurs professionnels.

L'expérience d'interprète permet à l'exilé de se distancier de sa propre situation précaire et d'adopter un rôle d'aidant face à des situations déjà connues par le passé.

« C'est comme ça que je me suis engagé dans le bénévolat, à aider d'autres personnes, réfugiés, migrants aussi, et qui ne comprenaient pas le français. C'est la première des choses que j'ai sentie, moi-même, en arrivant dans le territoire français, il y a dix-huit mois » (Adel, 38 ans, algérien).

C'est aussi ce que constate la sociologue Anaïk Pian auprès des interprètes bénévoles qu'elle a rencontrés : « aider d'autres étrangers confrontés à l'enjeu des papiers permet également aux intéressés de replacer leur situation dans une expérience collective tout en s'en distanciant » (Pian, 2017 : 365). En Suisse, la sociologue Agnès Aubry observe aussi des hommes migrants bénévoles qui

« en se plaçant dans le rôle des aidants [...] instaurent alors pour un temps une relation asymétrique avec des bénéficiaires dont ils partagent un certain nombre de caractéristiques (sociales, de genre, ethno- raciales), mais dont ils se distancient » (Aubry, 2019 : 160).

D'autres réfugiés, qui ont un niveau élevé de français, sont sollicités ponctuellement pour donner des cours de langue ou pour aider des compatriotes. C'est le cas par exemple de Bertin, lusophone, qui donne des cours dans une association d'insertion, ou de Francis, qui profite du confinement pour aider à distance, au téléphone. Dans ces deux derniers parcours, le soutien linguistique leur permet d'acquérir rapidement une certaine reconnaissance sociale, dans une ville où ils souhaitent tisser de nouvelles relations.

Volonté d'aider, sentiment d'utilité, gain de reconnaissance : celles et ceux qui sont les plus satisfaits de leur activité bénévole articulent ensemble ces trois dimensions subjectives. L'analyse des discours recueillis révèle ainsi l'importance de la langue dans l'engagement associatif. Que la pratique du français soit une compétence à acquérir pour des personnes qui trouvent dans l'espace associatif un lieu idéal pour progresser, ou qu'elle soit une aptitude déjà acquise, ouvrant à des pratiques bénévoles spécifiques, autour de l'interprétariat ou de l'enseignement, les enjeux linguistiques cachent d'autres sujets : la difficulté à s'insérer sur le marché de l'emploi, à faire des rencontres, en particulier avec des Français, ou encore la nécessité de trouver des espaces de reconnaissance, de distinction.

## **2. Limites du bénévolat et revers du dispositif d'insertion linguistique**

Le bénévolat associatif permet-il d'ouvrir aux exilés un espace propice d'intégration à la société d'accueil ? Cette vertu escomptée du bénévolat est de plus en plus mise en avant par des acteurs divers. Les réseaux de villes dites « accueillantes » et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés y voient un « levier pour l'intégration » et la possibilité de construire une « société inclusive »<sup>10</sup>. C'est aussi le cas des associations qui accueillent ces bénévoles, et des divers acteurs susceptibles d'orienter les migrants dans leur parcours d'insertion (travailleurs sociaux, missions locales, centres d'hébergements, etc.). En 2017 la plateforme France Bénévolat a créé un programme « Bénévolat & réfugiés »<sup>11</sup> décrivant le bénévolat comme « le point de départ d'une intégration réussie » car il ferait des réfugiés « les acteurs

---

<sup>10</sup> Voir le rapport de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « *Il faut qu'on y arrive ensemble* ». *Participation des réfugiés aux décisions qui influencent leur vie. Focus sur l'engagement bénévole des réfugiés et des demandeurs d'asile en France*, 2020, celui de Sophie Bilong, « *La participation des personnes exilées: des pistes pour repenser l'intégration* », Études de l'Ifri mai 2020, ou encore le site <http://www.integratingcities.eu/integrating-cities/charter>, consulté le 16/12/2020.

<sup>11</sup> <https://www.francebenevolat.org/accueil/france-b-n-volat/actions-et-programmes/b-n-volat-r-fugi-s>, consulté le 18/02/2022.

de leur insertion sociale ». Un « passeport bénévole » y est décerné, « utile dans le cadre d'une recherche d'emploi » et susceptible de « favoriser l'intégration professionnelle des réfugiés ». Sur le plan linguistique par ailleurs, peut-être cet engagement serait-il à même de résoudre la contradiction pointée par les sociolinguistes Manço et Gerstnerova (2019) quant au rapport entre langue et intégration ? En effet, ces derniers ne voient pas en la langue le fondement de l'intégration et préfèrent inverser le rapport :

« plutôt que de voir la langue comme la cause des difficultés d'intégration, il s'agirait plutôt [...] de penser que c'est l'absence d'intégration sociale qui crée les difficultés d'appropriation linguistique [...]. On acquiert une langue en réponse à un besoin. Faire de la langue une condition d'intégration équivaut à refuser au migrant la possibilité d'être actif dans des domaines où il sera en contact avec les autochtones, dans des lieux où l'acquisition de la langue est un processus naturel » (Manço et Gerstnerova, 2019 : 75).

C'est également cette relation entre formes d'intégration (sociale, professionnelle) et apprentissage de la langue qu'interroge la thèse d'Éric Mercier (2020). En donnant aux personnes l'opportunité de s'approprier la langue à leur rythme, le bénévolat associatif permet à la relation entre langue et intégration de se tisser progressivement.

En dépit de cet engouement, le bénévolat pose de nombreuses questions. Espace d'une reconnaissance fragile et partielle, il semble répondre à l'impératif de « s'intégrer », bien perçu par les principaux intéressés.

### 2.1. Une forme fragile de reconnaissance

L'espace associatif constitue-t-il, pour ces personnes, un espace de reconnaissance dans la durée ? Et ce, quelles que soient les missions proposées ? La situation est critique pour ceux qui rencontrent des difficultés interminables pour faire reconnaître leur présence comme légitime, voire craignent d'être reconduits à la frontière pour absence de titre de séjour. C'est le cas d'Adel qui a beaucoup aidé l'association depuis deux ans mais qui, ne parvenant pas à sortir de ses difficultés administratives, tient aujourd'hui un discours plein d'amertume.

« Nous, on n'a pas besoin de reconnaissance. Quand on fait du bénévolat, c'est du bénévolat et on n'attend rien. On donne. Il y a une différence : donner, attendre. Nous, on donne. Quand on donne, on n'attend pas. Ça, je l'ai bien appris. Si on donne pour attendre, alors, ça ne vous aura rien appris dans la vie » (Adel, 38 ans, Algérien).

Contrairement à ceux qui ont reçu de l'aide au départ et déclarent désormais vouloir rendre et aider à leur tour, il a perdu ses illusions et souffre de ne pas réussir à régulariser sa situation. Il n'attend plus rien de l'association, qui ne peut pas l'aider, ni pour trouver un emploi, ni pour obtenir un titre de séjour malgré les bonnes relations tissées avec les salarié.es. Il continue cependant à répondre à l'appel, régulièrement, parce que les missions d'interprétariat lui permettent de se sentir utile, lui dont les compétences ne peuvent être reconnues sur le marché de l'emploi. Pour beaucoup, le bénévolat s'impose donc, faute de mieux, et la fermeture du marché de l'emploi reste un élément central dans le report de l'activité vers le bénévolat. Certains chercheurs parlent de *hope labor* (Kuehn et Corrigan, 2013) c'est-à-dire une sorte d'investissement pour l'avenir, une forme de travail non rémunéré consentie uniquement « dans l'espoir de décrocher par la suite un emploi salarié ou le sésame des papiers » (Clappe, 2021). Compte tenu de leur vulnérabilité sociale, les nouveaux-venus n'ont pas le choix puisqu'ils sont dans l'impossibilité de travailler.

Par ailleurs, l'espace bénévole est-il toujours propice à la pratique du français ? Permet-il de trouver sa place quel que soit le niveau de langue ? Pour y répondre, il faut distinguer les univers associatifs et les types de missions proposées. Par exemple, à L'Autre Cantine, le collectif se revendique explicitement comme un lieu où l'on peut discuter autour d'une table en coupant des légumes, quel que soit son niveau de langue. Constitué pour moitié de natifs et pour moitié d'étrangers, le collectif militant s'est construit comme un espace propice au partage d'un plat, à la conversation et aux rencontres. Les langues étrangères y sont les bienvenues, et les règles de vie sont affichées en anglais, arabe et tigrigna. L'ambiance est différente à Empowernantes où le souci affiché d'être ouvert à tous se heurte d'une part à l'attribution de fait des missions en fonction du niveau de langue, et d'autre part, à l'obstacle que constitue la plateforme numérique elle-même, qui suppose une double familiarité avec la langue et l'outil numérique. Par ailleurs, les « équipes » constituées pour les missions sont éphémères, ce qui ne facilite ni les liens, ni la sociabilité entre bénévoles. Au Secours Populaire, c'est une logique d'organisation contraire qui prévaut : l'association préfère accueillir moins de bénévoles de façon à consolider des équipes fixes, quitte à opérer une sélection ou une sorte de recrutement, ce qui laisse à certains le souvenir d'avoir passé l'équivalent d'un entretien d'embauche. L'association privilégie l'investissement dans la durée, favorise les rencontres entre bénévoles, le travail en équipe dite « mixte » où établis et nouveaux-venus apprennent à collaborer.

L'engagement bénévole et le désir de pratiquer la langue, tel que montré plus haut, traduisent donc aussi un sentiment d'isolement social lors de cette période post-arrivée, où les attentes sont particulièrement fortes à l'égard de leur nouvel environnement social. Ainsi, pour Issa, en attente de réponse après une demande d'asile, le bénévolat constitue comme il le dit « une porte », un espace-passage, un interstice par lequel se faufiler pour pouvoir observer et « pratiquer » la société française.

## 2.2. L'injonction à s'intégrer

Depuis le milieu des années 2000, la question linguistique est au cœur de la politique d'intégration du gouvernement français. Les incitations à maîtriser la langue sont particulièrement fortes. Dès 2005, lors de la mise en place du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI devenu CIR, voire *supra*), l'État demande aux nouveaux-venus d'exprimer leur « choix » de venir en France et de faire preuve de leur « volonté d'intégration ». L'injonction est forte de s'intégrer rapidement (notamment par la langue) et d'épouser les « valeurs de la République » et le principe de Laïcité. La connaissance du français est considérée comme « le premier atout de l'intégration ». Signer ce contrat avec l'État engage la personne à apprendre le français et à respecter les « valeurs de la République » telles que portées par les professionnels de terrain côtoyés à l'arrivée en France<sup>12</sup>. Si les cours de langue sont offerts, l'assiduité aux cours est contrôlée sous peine de rupture du contrat (Auguin et Levy, 2007). La plupart des migrants doivent signer le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) s'ils veulent pouvoir accéder à un statut légal et c'est le cas de la majorité de nos enquêtés, amenée alors à suivre des cours avec l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), l'assiduité aux séances étant indispensable pour l'obtention du titre de séjour.

Ces éléments convergent avec les analyses faites d'autres dispositifs comme celui portant sur les processus de naturalisation, comportant désormais une cérémonie, un entretien d'assimilation et une

---

<sup>12</sup> « Valeurs de la République et Laïcité » est le nom donné à une formation de trois demi-journées à laquelle tous les professionnels sont aujourd'hui soumis.es dans le cadre de leur emploi. Il s'agit pour l'État de s'assurer que les professionnels transmettent ensuite ces valeurs à celles et ceux qu'elles et ils encadrent quotidiennement dans les centres sociaux et les associations. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-185>

augmentation du niveau de langue requis (Fassin et Mazouz, 2007). Cet ensemble d'exigences associées au droit de séjour ou à l'acquisition de la citoyenneté vient confirmer l'importance politique du paradigme de l'intégration (Bertheleu, 1997). Celui-ci se traduit concrètement en termes d'attentes normatives (valeurs, conduites) à travers lesquelles la personne montre qu'elle est responsable de son intégration, évacuant le rapport social à l'État ou au groupe majoritaire. Des travaux récents évoquent un « tournant civique » (Mouritsen et al., 2019) faisant l'hypothèse d'un mouvement de « renationalisation » de la citoyenneté, alors même que certaines municipalités, comme la ville de Nantes, avaient tenté au contraire, naguère, de découpler la nationalité et la citoyenneté<sup>13</sup>. Dans quelle mesure les associations participent-elles aujourd'hui, dans ce nouveau contexte, à la promotion d'une citoyenneté ainsi revue, bien que présentée comme « active et éthique » (Di Cecco, 2021) ?

En demandant aux nouveaux-venus de faire preuve d'intégration et en leur faisant signer un contrat léonin (Debono, 2008), l'État fait du paradigme de l'intégration un instrument politique particulièrement normatif (Vadot, 2016). Sans surprise, parmi nos interlocuteurs, ceux qui rencontrent le plus de difficultés ont accordé le plus de temps à cette question au cours de l'entretien, soit pour lever tout doute sur leur « réelle » intégration, soit pour signaler qu'elle était en bonne voie. Adel par exemple affirme, comme pour mieux justifier sa présence en France, qu'il a tous les atouts (linguistiques, culturels, professionnels) pour être intégré. Seul son statut l'empêche d'accéder à la citoyenneté. Pour lui, le bénévolat au sein de l'association est « une manière de s'intégrer dans la société française ».

Pour ceux qui sont moins familiers de la vie en France, l'intégration prend surtout l'allure d'une injonction à l'apprentissage de la langue. Moussa voit cet apprentissage comme une « phase d'intégration », faisant directement référence aux indicateurs institutionnels établis par l'État, comme la maîtrise de la langue ou la connaissance des normes et « valeurs de la République ». Abdoulaye identifie lui aussi les cours de français comme une partie d'un processus d'intégration bien défini et contraignant :

« Oui, j'étais allé à l'association « AMI ». Là-bas, il y a les cours de français. [...] je suis parti là-bas pour suivre les cours. Parce que c'est l'intégration, donc, on est obligés de s'intégrer petit à petit » (Abdoulaye, 23 ans, Guinéen).

Cette association nommée Accompagnement Migrant Intégration s'adresse en effet aux « personnes motivées qui souhaitent s'intégrer » comme le dit le texte de présentation sur son site<sup>14</sup>. Cette formulation, insistant sur la volonté et la motivation des candidats, tranche avec le ressenti de nos interlocuteurs qui, bien conscient de l'injonction, évoquent la contrainte, l'obligation, le « devoir » comme l'explique Wassim ci-après :

« Moi je suis déjà en retard par rapport aux Français, je dois étudier. Quand on apprend, on doit mettre en pratique. Et avec les Tchadiens je parle mon dialecte ou l'arabe, c'est pas ça que je veux. Je me force pour m'intégrer. [...] Le samedi à 17h je fais la collecte alimentaire. Moi j'ai du mal à aller vers les autres, ça me donne un peu de confiance et je parle avec les gens pour le but avant tout c'est pouvoir m'intégrer ici en France, pouvoir me familiariser avec

---

<sup>13</sup> Cette réflexion avait abouti à la mise en place en 2003 du Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers, visant à une meilleure représentation locale des non nationaux et valorisant une citoyenneté de résidence.

<sup>14</sup> Selon la page de présentation de l'association sur le portail associatif de la Métropole, (<https://metropole.nantes.fr/infonantes/association/8752-accompagnement-migrants-integration#presentation>) l'AMI a pour objectif de « proposer à ses bénéficiaires de l'aide à l'intégration et à cet effet de mettre à leur disposition les « outils » nécessaires : alphabétisation, instruction civique, cours de cuisine, etc. ».

les gens, pour pouvoir acquérir l'expérience, ça c'est mon but » (Wassim, 25 ans, Tchadien).

Pour Wassim, l'engagement bénévole répond bien à cette injonction à l'intégration, mais constitue aussi un moyen concret d'insertion sociale : les différentes actions proposées par l'association représentent pour lui autant de nouveaux espaces de familiarisation avec la société française et, à plus long terme, la promesse d'y trouver sa place.

L'investissement dans le bénévolat sert aussi à se montrer méritant (Chauvin et Garcés-Mascreñas, 2014) et à se dissocier des représentations négatives sur les étrangers, qui imprègnent la société française et dont les bénévoles ont bien conscience. Ainsi, Yao a glissé dans son dossier de demande de régularisation à la préfecture une attestation de sa participation aux activités de l'association. Il estime que cela l'a aidé à obtenir son titre de séjour.

« Ca a montré que j'ai travaillé gratuitement pour la ville de Nantes sans être payé, pour que la ville ait plus de confiance. C'est la preuve que je ne suis pas un bandit, un bon à rien. Que je me suis investi dans la ville de Nantes » (Yao, 23 ans, Syrien).

Par le bénévolat, Yao veut se distinguer des stéréotypes qu'il a bien identifiés, ceux assimilant les migrants à des « bandits » ou des « bons à rien ». C'est important dans l'image qu'il construit pour les institutions françaises mais aussi, peut-être, pour lui-même. L'attestation lui permettra d'en donner une preuve, à opposer à une institution éventuellement soupçonneuse. On observe ici le glissement du sentiment d'utilité « pour soi » vers la nécessité de faire preuve de son mérite et de sa bonne conduite, de façon plus défensive.

## Conclusion

L'enquête, les récits et les observations qu'elle fournit obligent donc à appréhender le bénévolat avec un regard prudent. S'il permet effectivement de pratiquer le français concrètement et de rencontrer des natifs, il reste une solution par défaut par rapport à ce que pourrait apporter un statut d'emploi qualifié en matière de rémunération, de relations sociales et de reconnaissance. L'enquête menée ne dit rien des effets à plus long terme de ces activités bénévoles sur les trajectoires d'insertion : il faudrait disposer d'une vision longitudinale de ces trajectoires. Nous constatons cependant que cette activité bénévole caractérise les premiers mois après l'arrivée dans le pays, puis semble se réduire fortement dès que les personnes parviennent à briguer un emploi. On peut supposer qu'elle joue un rôle temporaire de familiarisation avec l'environnement social puis est abandonnée dès que possible au profit d'une activité professionnelle, lucrative. Même pour les activités d'interprétariat, plus valorisées et gratifiantes, le sens de l'engagement se trouve en partie déterminé par le tremplin professionnel qu'il promet.

Si le bénévolat peut apparaître comme un moment privilégié d'insertion linguistique et professionnelle, nous avons pu constater ses limites : ce ne peut donc être qu'un outil temporaire. En outre, il souligne en creux les difficultés générées par les contraintes administratives et le dispositif d'insertion qui, dans une injonction contradictoire, exigent une intégration rapide tout en empêchant d'accéder aux ressources du travail et à ses formes de socialisation.

L'engagement associatif mérite donc d'être compris à la lumière de la situation administrative de chaque personne, à l'aune de sa trajectoire et de ses conditions de vie, mais aussi au regard des formes d'injonction à l'insertion linguistique et professionnelle, dont l'espace associatif est un support. On peut

y voir une ressource pour l'insertion linguistique, sociale et professionnelle, mais c'est un moment qui, s'il dure, laisse entrevoir les formes d'injonction que le paradigme politique de l'intégration fait peser sur les nouveaux-venus.

## Bibliographie

- Auguin, E., & Levy, F. (2007). Langue et vulnérabilité des migrations chinoises actuelles, *Revue européenne des migrations internationales* 23 (3), p. 67-84.
- Aubry, A. (2019). Le bénévolat d'hommes migrants en Suisse : Travail gratuit et mise à l'épreuve civique. *Critique internationale*, 84(3), p. 147-164.
- Moreau, D. B., & Hély, M. (2007). Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002. *Sociologies pratiques*, 15(2), p. 9-23.
- Bertheleu, H. (1997). De l'unité républicaine à la fragmentation multiculturelle : le débat français en matière d'intégration. *L'Homme et la société*, 125, p. 27-38.
- Chauvin, S., & Garcés-Mascareñas, B. (2014). Becoming Less Illegal : Deservingness Frames and Undocumented Migrant Incorporation. *Sociology Compass*, 8(4), p. 422-432.
- Clappe, M. (2023). S'engager bénévolement pour les papiers. La mise au travail associatif des interprètes de l'asile. *Revue européenne des migrations internationales*, 37(1-2), p. 163-184.
- Demoustier, D. (2002). Le bénévolat, du militantisme au volontariat. *Revue française des affaires sociales*, 1(4), p.97-116.
- Di Cecco, S. (2020). En Italie, le sale boulot de l'intégration. *Plein droit*, 126(3), p. 32-35.
- Fassin, D., & Mazouz, S. (2007). Qu'est-ce que devenir français ? *Revue française de sociologie*, 48(4), p. 723-750.
- Havard Duclos, B., & Nicourd, S. (2005). Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle. *Pensée plurielle*, 9(1), p. 61-73.
- Manço, A., & Gerstnerova, A. (2019). Le français comme langue d'insertion professionnelle des migrants en Belgique et au Luxembourg : orientations pour une politique linguistique. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 15(1), p. 41-62.
- Mazeaud, A., & Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d'une sociologie de l'engagement dans les budgets participatifs. *Sociologie*, 1(3), p. 357-374.
- Mercier, E. (2020). *Formations linguistiques contractuelles et intégration d'adultes migrants : quelle pertinence à l'obligation de formation ?* Thèse de sociolinguistique non publiée, Université de Tours. URL : [http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2020/105669\\_mercier\\_2020\\_archivage.pdf](http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2020/105669_mercier_2020_archivage.pdf)
- Mouritsen, P., Kriegbaum Jensen, K., & Larin, SJ. (2019). Introduction: Theorizing the civic turn in European integration policies. *Ethnicities*, 19(4), p. 595-613.
- Nicourd, S. (2007). Les engagements ont-ils vraiment changé ? *Sociologies pratiques*, 15(2), p.1-5.
- Pian, A. (2017). Devenir interprète bénévole dans des associations de solidarité pour demandeurs d'asile et sans-papiers. Temporalités biographiques et institutionnelles. *Sociologie*, 8, p.351-368.
- Vadot, M. (2016). De quoi Intégration est-il le nom ? L'importation d'une querelle de mots dans le champ de la formation linguistique des migrants. *Argumentation et Analyse du Discours*, 17, [En ligne]